

**Pourquoi nous refusons le transfert de compétence de la gestion de la résidence Jean Zay à la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre :**

La Résidence est actuellement gérée par le CROUS de Versailles, organisme public qui attribue les chambres sur critères sociaux à des étudiants de l'académie de Paris et de Versailles, et qui garantit des loyers modérés et accessibles. Le **transfert de compétence confisquerait la gestion de la résidence**, et la Communauté d'agglomération serait alors libre de modifier les critères d'attribution des chambres et de fixer les montants des loyers. Avec ces pouvoirs étendus, les objectifs de la majorité locale sont clairs :

- Réserver les chambres aux étudiants des sites universitaires des Hauts-de-Bievre (Centrale, Jean Monnet à Sceaux, Pharma...) et **exclure les étudiants parisiens**. Où se logent les élèves de premier cycle exclus du CROUS de Paris ?

- **Vider le site d'Antony**, pour disperser les étudiants dans de plus petites résidences, sans services (plus de centre sportif, de groupes d'études, de restaurant universitaire, de salle Marguerite Duras, d'espace Eugène Baudouin...).

- **Favoriser les bailleurs privés**, avec les loyers que cela sous-entend, nécessairement plus élevés que ceux du CROUS. Et surtout le projet de résidences mixtes, où les étudiants seraient logés avec des personnes âgées pour faire de l'aide à domicile. Devons-nous étudier ou accepter d'être considérés comme de la main d'œuvre bon marché destinée à pallier les insuffisances des services publics en matière de solidarité et de santé ?

- **Démanteler tout ou partie du site d'Antony**, pour livrer le terrain à la spéculation immobilière. Le site d'Antony est un patrimoine unique, situé idéalement pour les étudiants franciliens (RER B, TVM, Bus...), qui mérite une politique ambitieuse de rénovation et de mise aux normes mais en aucun cas une disparition pure et simple. Or la communauté d'agglomération n'a en aucun cas les moyens, et encore moins la volonté, de sauvegarder la plus grande résidence universitaire de France.

**Parce qu'être logé en résidence universitaire est la condition fondamentale à la réussite de nos études, ne laissons pas la communauté d'agglomération mettre en péril notre avenir.**

**Opposons-nous au transfert de la RUA à la communauté d'agglomération.**

**Manifestons !  
Tous au conseil d'agglomération !**



**Vendredi 12 octobre  
Mairie  
de Châtenay-Malabry  
à 18 h 30**

**Départ du cortège à 18h**  
**devant le restau U.**

Collectif des résidents  
residence-en-danger.forumactif.com  
06 78 97 44 66